

**La Direction Face à Ses Obligations  
Hygiène et Sécurité en Péril à la SAS  
du CP de Marseille !**

Le bâtiment de la SAS au CP de Marseille est un gouffre financier et un danger permanent pour le personnel. À force de rénover ce bâtiment vétuste, le CP de Marseille s'enfonce dans des dépenses inutiles et inefficaces. Pourquoi persister à rénover par quatre fois la PHB, le CPA, la MAF, et la SAS, alors qu'il aurait été plus judicieux de démolir et de reconstruire ? À titre de comparaison, la SAS de Toulon offre des conditions bien plus sécurisées et adaptées aux besoins actuels.

### **L'Expertise Indépendante : Un Droit, Pas une Option**

Face aux multiples manquements en matière de sécurité et d'hygiène, la CGT a demandé la désignation d'un cabinet d'expertise pour évaluer la situation. Quelle a été la réponse de la direction ? Simplement de demander à la DISP de payer, prétextant un manque de budget ! Est-ce ainsi que la direction compte se dérober à ses obligations ? Rappelons que la loi impose que c'est au travail de s'adapter à l'homme, et non l'inverse.

Les questions posées par la CGT lors du CSA S du 10 juin 2024 mettent en lumière de graves carences. Entre gaines techniques non conformes, absence de désenfumage, et défauts d'évacuation, ce bâtiment met en danger la vie des agents et des détenus. La direction a-t-elle prévu un budget pour enfin se conformer aux normes de sécurité, ou attend-elle qu'un drame survienne ?

### **Le Personnel a le Droit à la Sécurité !**

Le personnel du CP de Marseille a le droit de travailler dans des conditions saines et sécurisées. La direction doit prendre ses responsabilités et assurer le financement de l'expertise nécessaire. Non seulement cela garantirait la sécurité de tous, mais cela protégerait également l'administration et les agents en cas de graves incidents.

### **La Direction va-t-elle Enfin Assumer ?**

La question est simple : la direction interrégionale va-t-elle enfin mettre la main au portefeuille pour assurer la sécurité dans ses établissements ? N'oublions pas qu'en cas de problème, une expertise indépendante est un bouclier pour l'administration et les agents face à la justice.

La CGT exige que la direction du CP de Marseille prenne ses responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité, et finance le cabinet d'expertise nécessaire. Le personnel ne peut plus continuer à travailler dans de telles conditions.

Le Bureau LOCAL **CGT**.

Marseille le 3 septembre 2024